

L'an deux mille dix-huit le vendredi 30 mars, à 9 heures 30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Thierry VERDAVAINE.

Conseillers en exercice : 17, **Présents** : 11, **Représentés** : 2, **Votants** : 13

Etaient présents : M. Christian BONIFACE, M. Xavier BOULANDE, M. Mathieu CANON, M. Pierre DIDIER, M. Patrick DUMON, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Jacques THOMAS, M. Thierry VERDAVAINE et M. Paul VERON.

Etaient représentés : M. Hugues COCHET par Mme Anne-Marie LEVIEL et M. Jean-Pierre PREVOT par M. Bernard BASQUIN.

Etaient absents excusés : M. Patrick FEUILLET, Mme Pascale PLOTTET, M. Pierre-Marie TELLIER et M. Thierry THOMAS.

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean-François PAGNON.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modifications qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, et sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

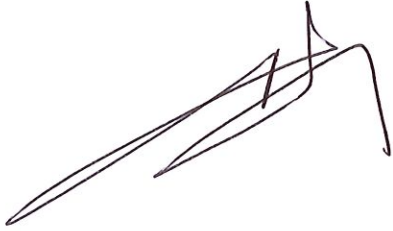
DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 et qui présente les résultats suivants :

- section d'investissement :	+ 213 113.38 €
- section de fonctionnement :	+ 307 301.71 €

par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 11.04.2018
Et publication le 11.04.2018



Pour extrait conforme,
Le Président,



Thierry VERDAVAINE

